

La mobilisation des statistiques énergie pour les schémas territoriaux en Rhône-Alpes

Yves Pothier

DREAL Rhône-Alpes

21/11/2014

Crédit photo : Arnaud Bouissou/MEDDE



PRÉFET
DE LA RÉGION
RHÔNE-ALPES

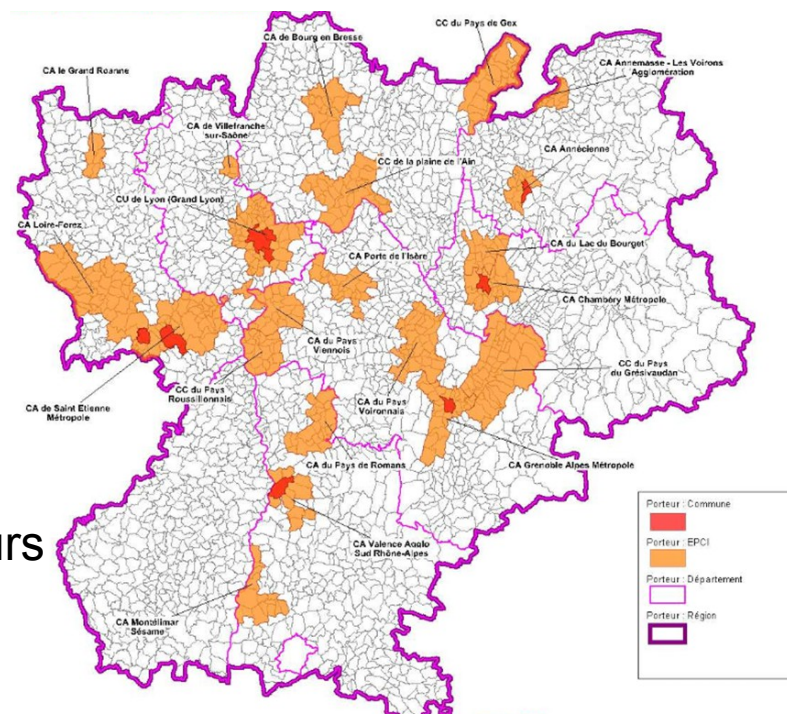
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Rhône-Alpes

www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr

Situation des schémas territoriaux du champ énergie en Rhône-Alpes

- Le schéma régional climat air énergie (SRCAE)
 - Rhône-Alpes=adoption le 24 avril 2014
 - Phase d'élaboration des indicateurs de suivi
- Les plans climat énergie territoriaux (PCET)
 - 38 "obligés" (départements, CU, CA, EPCI et communes de plus de 50 000 habitants)
 - 67 PCET réalisés=obligés ou volontaires (autres EPCI et communes, autres territoires : PNR, syndicats mixtes, TEPOS, Pays)
- Le profil environnemental régional (PER)
 - Signé le 16/10/13, volet énergie avec 5 indicateurs
- Perspectives

Les collectivités obligées PCET en Rhône-Alpes



■ Actualisation des PCET tous les trois ans

■ PCEAT pour les EPCI de plus de 20 000 habitants (loi de transition énergétique-31/12/18)



PRÉFET
DE LA RÉGION
RHÔNE-ALPES

Les attentes concernant les données énergie en local

- Un niveau géographique pertinent :
 - données régionales (SRCAE, PER)
 - données infra-régionales (PCET)
- Des données locales comparables :
 - Entre territoires d'une région ; entre territoires de régions différentes ; avec celles du niveau national
- Des données récentes
- Une méthodologie solide pour des données incontestables :
 - Nécessité de faire appel à des référentiels validés
 - Des méthodes performantes prenant en compte toutes les dimensions de la problématique (Scope 1, scope 2, scope 3 ?)
 - Maintien de la qualité des données y compris sur des territoires réduits
- Des données inattaquables du point de vue des droits d'usage :
 - Respect du droit de propriété, du secret commercial (informations commercialement sensibles des fournisseurs d'énergie), du secret statistique (loi de 51)
 - Une contrainte forte dès qu'on descend à des niveaux fins (consommations d'énergie dans l'industrie : forte concentration en local sur un petit nombre de grosses installations)

L'offre de la statistique publique dans le domaine de l'énergie

	Niveau régional	Niveau communal/départemental
Les données disponibles	<ul style="list-style-type: none"> - Consommation finale énergétique par secteur et par énergie - Production d'énergie par énergie et par filière 	<ul style="list-style-type: none"> - Installations de production d'électricité renouvelable par filière (arrêté du 14 juin 2011) - Livraisons d'électricité et de gaz (décret du 16 novembre 2011= données permettant d'élaborer et d'évaluer les SRCAE et PCET)
Les sources	<ul style="list-style-type: none"> - Enquêtes SOeS=production d'électricité, transport et distribution d'électricité, statistiques gazières, chauffage urbain, prix du gaz et de l'électricité 	<ul style="list-style-type: none"> - Collecte administrative auprès des organismes de distribution d'électricité et de gaz
Les points forts	<ul style="list-style-type: none"> - Près de 150 indicateurs annuels 	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau local (commune)
Les limites	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau agrégé (région seulement) - Date de référence : pas d'accès à des données postérieures à 2009 (début novembre 2014) 	<ul style="list-style-type: none"> - Petit nombre d'indicateur - Données secrétisées=pas d'agrégation possible aux niveaux supra
L'actualité de ces données	<p>Un nouveau schéma de déploiement (début novembre 2014)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diffusion publique de données secrétisées, uniquement par le SOeS - Transmission de données non secrétisées aux unités statistiques en DREAL, à charge pour elles d'assurer une communication pour usage final à un nombre restreint d'acteurs locaux (collectivités locales, observatoires) - Autres acteurs : comité du secret 	



La production de la connaissance sur l'énergie en Rhône-Alpes

- Création de l'observatoire Rhône-Alpes de l'énergie et des gaz à effet de serre (OREGES) en 2002
- Une dynamique partenariale ancienne née de la nécessité de partager des moyens et des connaissances pour produire une information nouvelle



Site internet OREGES oreges.rhonealpes.fr

- Membres fondateurs : Etat (DREAL+ADEME), Région
- Réseau des espaces Info-énergie, syndicats d'énergie
- Représentants consommateurs, entreprises, monde universitaire
- Une participation active des acteurs du champ de l'énergie
 - Producteurs, transporteurs, distributeurs EDF, ERDF, RTE, GDF Suez, GRDF, GRT gaz, union française des industries pétrolières
 - Fourniture des données acteurs de l'énergie dans le cadre d'une convention d'échange de données : chaque partenaire définit les droits d'usage des données qui met à disposition et s'engage à respecter ceux des autres.
 - Les acteurs de l'énergie participent à la co-construction des indicateurs et apportent leur expertise



PRÉFET
DE LA RÉGION
RHÔNE-ALPES

Des indicateurs déclinés dans les territoires

- Un objectif
 - Mise à disposition de l'information sur l'énergie pour les schémas régionaux : tous niveaux de la commune à la région
- Des indicateurs
 - consommation d'énergie, émissions de gaz à effet de serre, production d'énergie
 - Par secteur et filière
- Des livrables :
 - Publications annuelles "Chiffres clé" et "Etat de la connaissance"=données région et départements
 - Produits en ligne : "Profils énergie climat" (40 pages) ou Indicateurs territoriaux (28 indicateurs). Déclinés par région département EPCI SCOT PPA PNR TEPOS CDDRA communes obligées

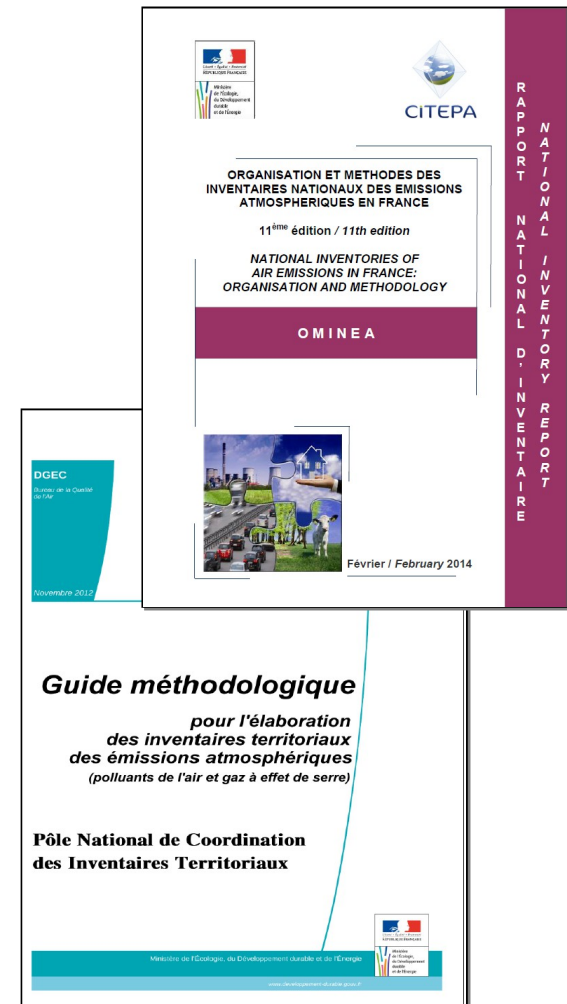
Publications annuelles de l'OREGES Rhône-Alpes



GES et les polluants atmosphériques : une même méthode d'estimation

- L'association régionale agréée pour la surveillance de la qualité de l'air (AASQA) Air Rhône-Alpes est membre et opérateur de l'OREGES depuis 2009
- Le modèle d'estimation des émissions de polluants atmosphérique (inventaire, cadastre) est utilisé pour calculer les émissions de gaz à effet de serre (GES dus à la consommation d'énergie, autres GES)
 - Méthodologie AASQA normalisée = cadastre des émissions adossé au référentiel OMINEA du CITEPA ;
 - Activités selon la classification européenne SNAP (Selected Nomenclature for Air Pollution)
 - Données d'entrée décrites dans le "Guide méthodologique" du Pôle National de Coordination des Inventaires Territoriaux (CITEPA, INERIS, ATMO France) de 2013
- Ce cadre de référence est décliné de manière variable dans les régions : Méthode Rhône-Alpes partagée avec AASQA PACA, Plate forme ICARE utilisée en Poitou-Charentes, Limousin, Champagne-Ardenne...

Les référentiels méthodologiques



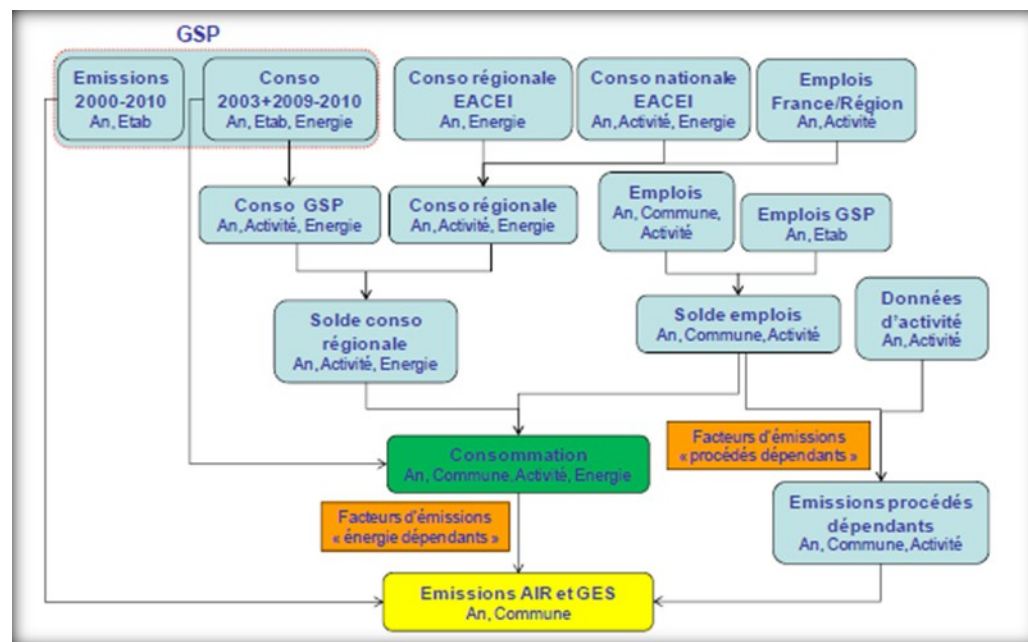
Quelques principes d'organisation du système d'information

- Une méthodologie partagée entre l'ensemble des acteurs de la thématique en région, permettant l'adhésion aux résultats
- Estimation des données communales par combinaison d'approches ascendantes et descendantes
 - Ascendante : utilisation des données ponctuelles (Consommation d'énergie et émissions de GES des grands établissements industriels (DREAL), tronçons routiers..)=permet de réduire l'incertitude
 - Descendante : Éclatement des données de niveau supra (France ou région) selon clés de répartition (logements, population...)
- Utilisation des « données réelles »
 - Les données issues de la modélisation sont confrontées aux données réelles fournies par les partenaires dans un processus itératif (Consommation d'électricité par agglomération (ERDF), Consommations communales gaz électricité des syndicats d'énergie des grandes agglomérations)
- Recherche de la cohérence avec les statistiques de niveau régional
 - RTE/ERDF, GRTgaz/GRDF, CPDP, SOeS...

Deux références pour la statistique régionale énergie : exemple de l'industrie

- Statistiques France et régions (SOeS)
 - Enquêtes SOeS : statistique gazière (consommation de gaz), distribution d'électricité (consommation d'électricité),
 - Enquête INSEE Enquête annuelle sur la consommation d'énergie dans l'industrie EACEI (charbon, produits pétroliers, ENR, vapeur)
 - Statistiques comité professionnel du pétrole (CPDP)
- Statistiques région ou locales (OREGES)
 - Utilisation des données locales = émissions de polluants des industriels (GEREP-DREAL)
 - Désagrégation de données nationales (EACEI) sur la base de critères de répartition
 - Utilisation des "données réelles" fournies par les partenaires
 - Modélisation
 - Calage

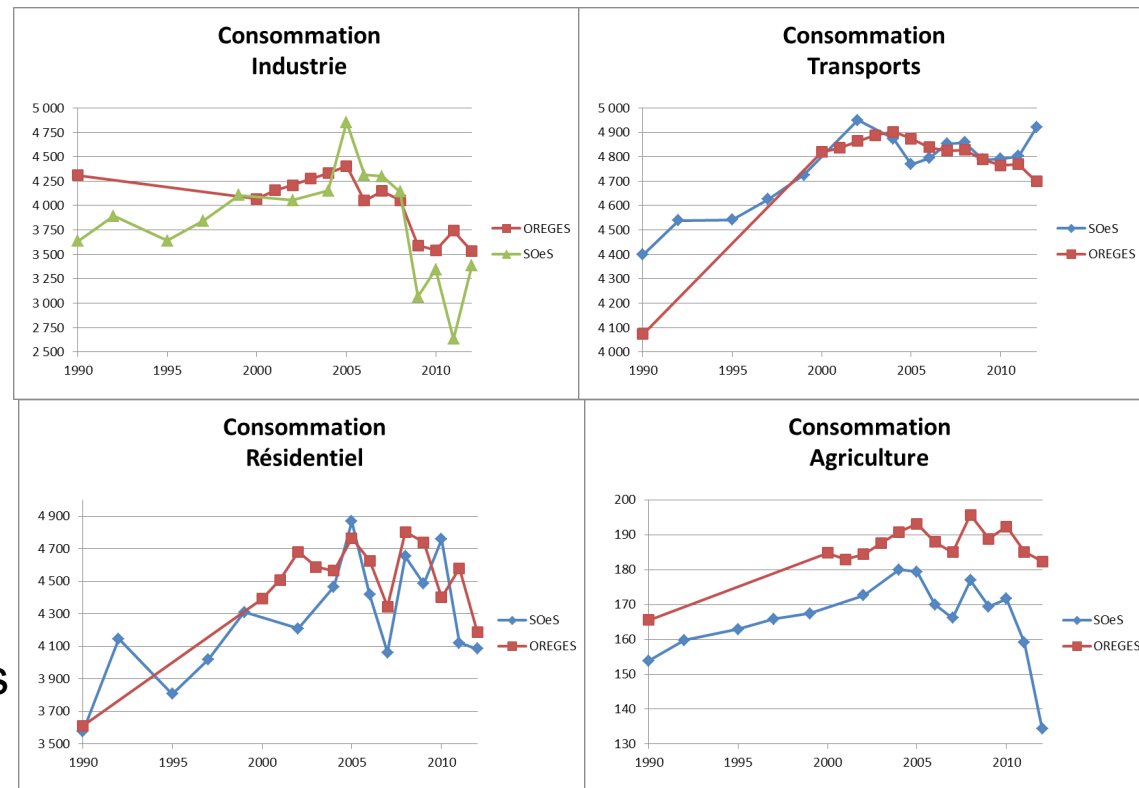
Logigramme=estimation des consommations d'énergie dans l'industrie, OREGES Rhône-Alpes



La question du calage des estimations issues des différentes méthodes

- Des écarts entre les chiffres OREGES et ceux du SOeS
 - Convergence sur les statistiques productions d'énergie, en revanche des écarts significatifs sur les consommations
 - Des résultats différents en niveau comme en tendance
- Des causes multiples restant à identifier et documenter
 - Des champs, des indicateurs, des méthodes, des sources différentes
 - Une phase de calage OREGES-SOeS qui n'a pas pu être mise en œuvre
- Enjeu de cohérence à la fois technique et de crédibilité

La consommation d'énergie par secteur en Rhône-Alpes, sources SOeS/OREGES, 1990-2012, en ktep



La mobilisation des indicateurs de suivi du SRCAE

- L'observatoire régional fournit la plupart des indicateurs de suivi du SRCAE
 - Sur 113 indicateurs identifiés pour le suivi du SRCAE
 - 62 indicateurs fournis par les opérateurs de l'observatoire de l'énergie
 - 15 indicateurs fournis par la DREAL
 - 5 indicateurs fournis par DRAAF, ADEME, Conseil Régional
- Pour tous secteurs : consommation d'énergie, émission de GES, mix énergétique
- Transports : efficacité énergétique par mode, déplacement TER, taux de motorisation, émissions de CO2 des déplacements domicile travail, développement VP électriques
- Bâtiments : logements passifs, logements à énergie positive, rénovation thermique
- Industrie : émission de polluants, intensité énergétique
- Offre énergétique : Nombre d'installations, puissance installée, ENR
- Données qualité de l'air

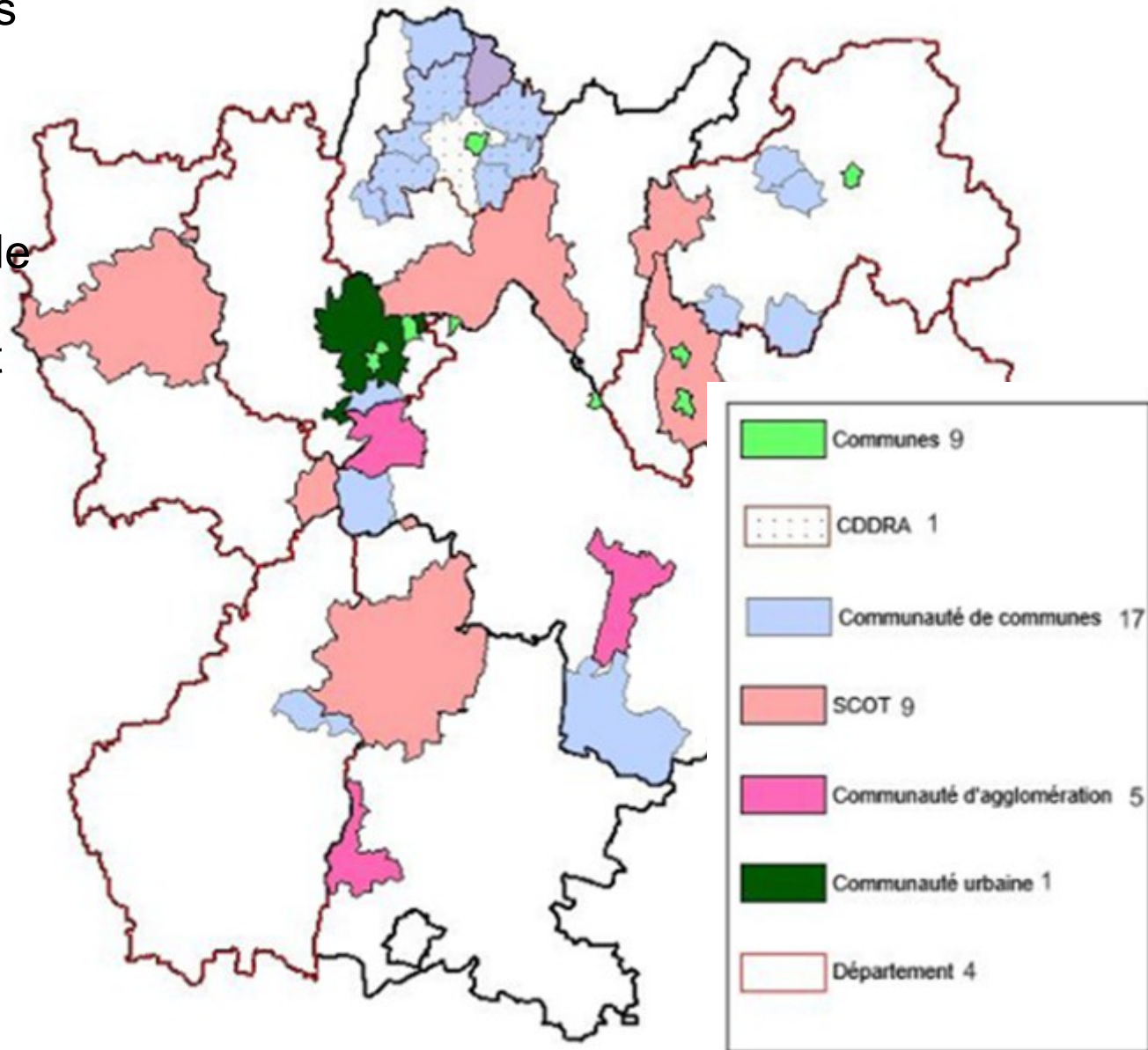
SRCAE : des orientations en attente d'indicateur

- Transport : pratique du vélo, covoiturage, autopartage, données ferroviaires, incorporation d'agrocarburants, intensité de transport par mode...
- Bâtiments : % des logements passifs en construction neuve, % de logements équipés en ENR pour le chauffage...
- Offre énergétique : augmenter la capacité de stockage, adapter les réseaux de transport d'électricité, chauffage au bois, biogaz, géothermie, réseaux de chaleur...
- Atténuer l'impact climatique des activités économiques, notamment industrielles, touristiques, sylvicoles...
- Évoluer vers une économie moins consommatrice d'eau
- Adapter les activités économiques au changement climatique, en particulier tourisme de montagne

L'utilisation des données de l'OREGES dans le cadre des PCET

Territoires demandeurs de données OREGES de janvier à juin 2014

- La plupart des collectivités passent par les produits standard disponibles en ligne.
- Nombreuses demandes de compléments auprès de l'observatoire, portant soit sur la méthodologie, soit sur des données plus détaillées
- Au dernier pointage 64 demandes reçues et traitées à fin juin 2014 (+40% par rapport à juin 2013)



Observatoire de l'énergie Rhône-Alpes : quels enjeux aujourd'hui ?

- Adapter la fonctionnement tout en pérennisant l'outil
 - Contexte budgétaire contraint, rapprochement des dispositifs d'observation des causes (OREGES), des effets du changement climatique (ORECC) et de la qualité de l'air (Observatoire de l'Air)
 - Conserver l'adhésion des acteurs, atout en terme de fourniture de données et expertise
- Renforcer le système d'information
 - Développer les partenariats avec les acteurs et fournisseurs de données
 - Poursuivre l'amélioration des méthodes d'estimation des indicateurs
 - Optimiser la prise en compte des contraintes de confidentialité
 - Adapter la stratégie de diffusion de l'information statistique à la montée en puissance des besoins de connaissance : indicateurs et accompagnement
 - Développer les produits standards : contenu, niveau territorial
 - Prioriser les demandes de traitement spécifique
 - Développer la mutualisation pour la collecte des données entre les régions
 - Améliorer la cohérence des indicateurs nationaux et autres régions